

# Conduire et concevoir un verger agroécologique

 **CFPPA DE BOURG-LÈS-VALENCE**  
Avenue de Lyon  
26500 Bourg-lès-Valence

 [www.cfppa-bourg-les-valence.fr](http://www.cfppa-bourg-les-valence.fr)

 04 75 83 23 10

 [cfppa.bourg-les-valence@educagri.fr](mailto:cfppa.bourg-les-valence@educagri.fr)

 **Formation qualifiante en présentiel (temps plein)**



## OBJECTIFS

### Objectifs de la formation :

Concevoir un itinéraire de production cohérent adapté à la situation locale et réaliser en pratique les travaux en verger.

### Objectifs opérationnels :

- Elaborer l'itinéraire technique d'une production fruitière
- Mettre en œuvre des opérations liées à la production fruitière (plantation, tailles, déclenchement de récolte, irrigation, protection des cultures, fertilisation...)

## CONTENU DE LA FORMATION

### Jours 01 à 05 :

- Spécificités des variétés fruitières et quelques éléments de réglementations de base
- Objectifs de la Taille, point global sur les techniques de taille
- Physiologie du cerisier/ taille de formation et de fructification des cerisiers (gobelet/mur fruitier)
- Physiologie du pommiers/Taille de formation (salsa/centrifuge)/Tailles de fructification (salsa/centrifuge)
- Premières bases théoriques pour la mise en place d'un verger agroécologique


### Jours 06 à 10 :

- Biologie et botanique des arbres fruitiers
- Les étapes de la création variétale : techniques de base/les pépinières
- Conditionnement et stockage –cahiers des charges //types de valorisation des produits
- Observation des arbres/cultures /maladies et ravageurs—prophylaxie
- La création d'un verger : plantation et la réalisation d'un projet en arboriculture

### Jours 11 à 15 :

- Le greffage et surgreffage, divers modes de greffage
- Adaptation de sa démarche aux contraintes économiques, à la situation environnementale et réglementaire : impact du climat etc...
- Observation de cultures /maladies et ravageurs—prophylaxie
- Mettre en place sa propre conduite de production en cultures fruitières
- Réaliser son projet en arboriculture

 **LIEU : Locaux du CFPPA**

 **DURÉE : 105 heures**

 **EFFECTIF**

- Minimum : 6
- Maximum : 16

 **PROCHAINES SESSIONS :**

De novembre 2022 à juin 2023

 **PUBLICS CONCERNÉS :**

- Exploitants agricoles
- Demandeurs d'emploi
- Salariés
- Particuliers
- Stagiaires de la formation professionnelle

 85 %

taux de satisfaction  
(2020)



## CONDITIONS D'ADMISSION

L'entrée en formation est conditionnée par l'obtention d'un financement et d'un entretien individuel

**Prérequis :** Etre majeur / Avoir un projet d'installation en arboriculture / Connaître la production arboricole (en formation BPREA ou expérience professionnelle) .

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Délai d'accès : en fonction des effectifs, nous consulter.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques
- Visites, témoignages...
- Travaux pratiques
- Travaux individuels
- Travaux de groupe

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par entretien d'explicitation d'une situation professionnelle réalisée en cours de formation.

## VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de suivi de la formation spécifiant les compétences acquises

UCARE validant la capacité C6 du BPREA .

## RYTHME DE LA FORMATION

105 heures en tout



→ Du 30 novembre 2022 au 11 juin 2023

## POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

- Activité agricole
- Activité pédagogique
- Installation ou salariat sur une exploitation agricole



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique.

